

SELARL HJ MELUN
C. MICHAUD - O. ANDRE - JE. TIXIER
Huissiers de Justice Associés
G. LERAT - A. FEUVRIER - T. CHEVREAU
Huissiers de Justice Collaborateurs
11 Bis Rue de La Rochette – CS 50349
77002 MELUN CEDEX
☎ 01 64 14 45 60 - ☎ 01 64 09 04 86
✉ hj@huissier-melun.com
CAISSE DES DEPOTS 000112884Z 50

L'AN DEUX MILLE SEIZE ET LE QUINZE AVRIL.

Dossier N° TC 387 020

À LA REQUÊTE DE :

La **CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE ÎLE-DE-FRANCE**, Banque Coopérative régie par les articles I 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, S.A. à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 1.476.294.680 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 382 900 942, ayant son siège social à PARIS (1^{er} arrondissement), 19 Rue du Louvre, agissant poursuites et diligences de son Président du Directoire en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu à MELUN (Seine-et-Marne), 21 Avenue Thiers, au Cabinet de Guillaume MEAR, Avocat au Barreau de MELUN, associé de la Société Civile Professionnelle MALPEL ET ASSOCIES, exerçant à MELUN (Seine-et-Marne), 21 Avenue Thiers, constitué sur la présente procédure et ses suites et au cabinet duquel peuvent être notifiés les actes d'opposition, offres et toutes significations relatives à la saisie.

AGISSANT EN VERTU DE :

Un acte notarié reçu par Maître Raphael BONIN, Notaire à BRAY-SUR-SEINE (Seine-et-Marne) en date du 1^{er} juillet 2006,

Un précédent commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 24 mars 2016, demeuré infructueux,

L'article R.322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution,

AUX FINS DE DRESSER :

Un procès-verbal de description,

DES BIENS ET DROITS CI-APRÈS INDIQUÉS :

Sur la commune de FONTAINE-FOURCHES (Seine-et-Marne), 1 Rue des Haies,

Une maison d'habitation cadastrée section G n° 402, lieu-dit « Fourches » pour 15 a et 27 ca.

Une maison d'habitation comprenant :

SELARL HJ MELUN – C. MICHAUD O. ANDRE J.E. TIXIER - HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

G. LERAT A. FEUVRIER T. CHEVREAU – HUISSIERS DE JUSTICE COLLABORATEURS

11 B Rue de La Rochette - CS 50349 - 77002 MELUN CEDEX

- Au rez-de-chaussée : cuisine, séjour, salon (cheminée), chambre, salle de bains, WC, buanderie ;
- A l'étage : couloir, deux chambres, salle de bains, dressing ;
- En retour : grange, bûcher, deux appentis ;
- Chauffage central au fioul ;
- Assainissement individuel ;
- Jardin.

Tel au surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, appartenances et dépendances, communauté et mitoyenneté, droits de jour, vue, passage et autres droits actifs quelconques y attachés, sans aucune exception ni réserve.

APPARTENANT À :

Monsieur NOURI Ludovic Jacques, né le 31 mars 1969 à GENNEVILLIERS (Hauts-de-Seine), de nationalité française, assureur, domicilié à FONTAINE-FOURCHES (Seine-et-Marne), 1 Rue des Haies.

DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION ET Y FAISANT DROIT :

JE :

Tristan CHEVREAU, Huissier de Justice Collaborateur au sein de la S.E.L.A.R.L. HJ MELUN, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice, "Claude MICHAUD – Olivier ANDRE – Jean-Emmanuel TIXIER", Huissiers de Justice Associés, Guillaume LERAT, Antoine FEUVRIER et Tristan CHEVREAU Huissiers de Justice Collaborateurs, titulaires d'un office d'huissiers de justice demeurant 11 Bis Rue de La Rochette 77002 MELUN, audiencier pour les tribunaux séants à Melun, soussigné,

ME SUIS TRANSPORTÉ À :

FONTAINE-FOURCHES (Seine-et-Marne), 1 Rue des Haies,

OÙ ÉTANT ET EN PRÉSENCE DE :

Monsieur BERTHEL Christophe, en charge de l'assainissement ;
Monsieur TRUCHON Cyrille, société ALLO DIAGNOSTIC ;
Monsieur COSNARD Thomas, société COGERAT ;

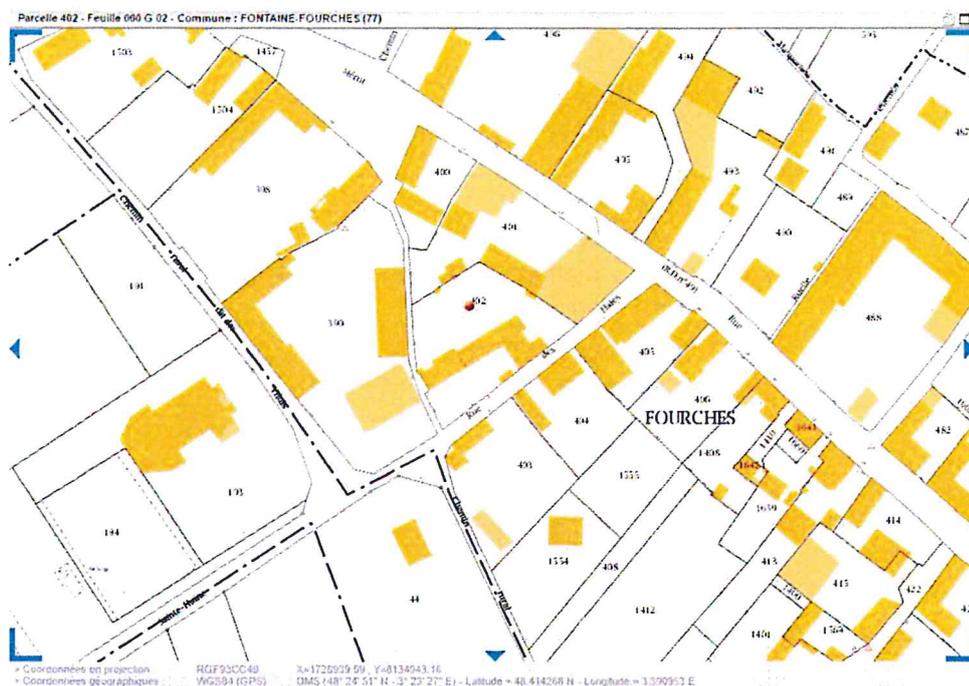
Suivant feuille d'émargement annexée,

J'AI VU ET CONSTATÉ CE QUI SUIT :

1	CADASTRE :	4
2	CONDITION D'OCCUPATION :	4
3	DESCRIPTION DU BIEN IMMOBILIER SAISI OBJET DE LA PROCÉDURE :	4
3.1	EXTÉRIEURS :	4
3.2	APPENTIS :	5
3.3	RDC / ESPACE EN COURS DE RÉNOVATION :	6
3.4	RDC / DÉBARRAS :	6
3.5	RDC / CHAUFFERIE :	6
3.6	PREMIER ETAGE / PALIER :	7
3.7	PREMIER ETAGE / PREMIÈRE CHAMBRE (première porte gauche) : 7	
3.8	PREMIER ETAGE / PIECE EN COURS DE REALISATION (deuxième porte gauche) :	7
3.9	PREMIER ETAGE COULOIR DE DISTRIBUTION (porte face) :	8
3.10	PREMIER ETAGE / SALLE DE BAINS (première porte gauche) :	8
3.11	PREMIER ETAGE / PLACARD (porte droite) :	9
3.12	PREMIER ETAGE / DEUXIÈME CHAMBRE (deuxième porte gauche) :	9
3.13	RDC / PARTIE RÉNOVÉE / SEJOUR :	9
3.14	RDC / PARTIE RÉNOVÉE / CHAMBRE :	10
3.15	RDC / PARTIE RÉNOVÉE / SALLE DE BAINS :	10
4	FIN DES OPERATIONS :	11
5	SURFACE :	11
6	ANNEXES :	11

1 CADASTRE :

Préalablement à mon déplacement, je me suis connecté sur le site internet www.cadastre.gouv.fr, ai indiqué les références cadastrales du bien immobilier objet de la procédure de saisie immobilière (Section G n° 402) dans le moteur de recherche et ai réalisé une capture d'écran du plan cadastral que j'insère ci-après :



2 CONDITION D'OCCUPATION :

Je sonne à la porte et décline mes nom, prénoms, qualité et l'objet de ma visite. Monsieur NOURI Ludovic, ainsi déclaré, m'ouvre la porte et me déclare :

- Vivre seul dans les lieux ;
- Qu'aucun contrat de location n'est signé ;
- Que le chauffage est assuré par une cheminée et un poêle à granulés.

3 DESCRIPTION DU BIEN IMMOBILIER SAISI OBJET DE LA PROCÉDURE :

3.1 EXTÉRIEURS :

À cette adresse, une maison d'habitation dont l'accès s'effectue au moyen d'un portail métallique grillagé à deux battants. A droite, un second accès barré au moyen d'un battant de portail métallique grillagé et de plaque de tôle ondulée.

Devant la maison, un jardin en friche.

Délimitant le terrain, à gauche, un mur en parpaings partiellement recouvert de crépi.

La façade avant de la maison est partiellement recouverte de crépi et de pierres. Au rez-de-chaussée, quatre fenêtres, deux portes-fenêtres, une porte d'entrée, une ouverture murée. Au premier étage, une fenêtre.

La toiture est recouverte de tuiles mécaniques. Plusieurs tuiles sont manquantes. Une sortie de cheminée est visible.

En face de la porte d'entrée, une dépendance en parpaings bruts. La toiture est recouverte de tuiles plates. Une porte en bois et une ouverture dépourvue de menuiserie.

À droite de la maison, en mitoyenneté, une grange partiellement effondrée. Sous la grange, une cave. L'ensemble de l'édifice est inaccessible lors de mes constatations car menaçant ruine.

Derrière la maison, un jardin. Ceinturant le jardin, un mur en pierres et les murs pignons des constructions voisines.

La façade arrière de la maison est composée de pierres et de parpaings bruts. Celle-ci accueille quatre fenêtres, deux portes-fenêtres, une porte et un enrouleur de tuyau d'arrosage. Plusieurs gaines plastiques sortent de la façade.

Au pied de la porte-fenêtre, une terrasse en briques, ceinturée d'un muret en parpaings bruts non jointoyés.

La toiture est recouverte de tuiles mécaniques. De nombreuses tuiles sont manquantes. Une antenne satellite est visible.

Photographies n° 001 à 012.

3.2 APPENTIS :

Une porte en bois mouluré recouverte de peinture. La quincaillerie est complète avec plaques de propreté et poignées béquilles, absence de serrure.

Au sol, une dalle béton brut.

Les murs sont en parpaings bruts jointoyés.

Au plafond, la charpente et les tuiles sont apparentes.

Un globe lumineux assure l'éclairage.

Un tableau électrique, un interrupteur simple.

Photographie n° 013.

À l'intérieur, l'immeuble est divisé en deux parties : un espace en cours de rénovation (non habitable) et un espace rénové (actuellement occupé par Monsieur NOURI).

3.3 RDC / ESPACE EN COURS DE RÉNOVATION :

Une porte d'entrée en bois mouluré avec châssis vitré. La quincaillerie est complète avec plaques de propreté et poignées béquilles.

Au sol, la pièce est partiellement carrelée.

Les murs sont à l'état brut, composés de plaques de plâtre partiellement enduites. Des éléments de charpente sont apparents, ainsi que des parpaings bruts jointoyés.

Au plafond, des plaques de plâtre partiellement enduites et des éléments de plancher apparents.

Une porte-fenêtre en bois à deux battants, avec double vitrage. Une fenêtre en bois à deux battants avec double vitrage et volet roulant électrique à l'extérieur. Une porte-fenêtre en bois à deux battants, avec double vitrage et volet roulant électrique à l'extérieur. Une fenêtre en bois à deux battants avec double vitrage.

Deux radiateurs avec robinet thermostatique.

De nombreux fils électriques dénudés, câbles électrique, gaines d'évacuation et d'arrivée d'eau sortent des murs, du plafond et du sol.

Depuis l'entrée, une porte en face donne l'accès à un débarras.

Photographies n° 014 à 016.

3.4 RDC / DÉBARRAS :

Une porte en bois moulurée recouverte de peinture. La quincaillerie est complète avec plaques de propreté et poignées béquilles.

Au sol, du carrelage.

Les murs sont partiellement recouverts de peinture. Le reste des murs est composé de parpaings bruts jointoyés. Plusieurs canalisations d'évacuation et d'arrivée d'eau courent le long des murs

Cette pièce prend jour au moyen d'une fenêtre en bois à un battant, avec double vitrage.

Un radiateur avec robinet thermostatique, un interrupteur simple.

Photographie n° 017.

3.5 RDC / CHAUFFERIE :

Une porte en bois moulurée. La quincaillerie est complète avec plaques de propreté et poignées béquilles. La porte oppose une résistance au sol empêchant sa fermeture complète.

Au sol, la pièce est partiellement carrelée.

Les murs sont à l'état brut, composés de parpaings bruts et de carreaux de plâtre.

Cette pièce accueille une chaudière de marque GEMINOX et un chauffe-eau.

Plusieurs câbles électriques, canalisations d'arrivée et d'évacuation d'eau courent le long des murs.

Photographie n° 018.

3.6 PREMIER ETAGE / PALIER :

Une échelle permet l'accès à l'étage. Le premier étage est, lui aussi, en cours de réalisation.

Au sol, le plancher est à l'état brut.

Les murs et la soupenne sont à l'état brut, composés de plaques de plâtre partiellement enduites. Des éléments de charpente sont apparents.

Une fenêtre en bois à deux battants, avec double vitrage. A l'extérieur, un garde-corps en métal recouvert de peinture.

Le palier de distribution dessert première porte gauche une chambre, deuxième porte gauche, une pièce en cours de réalisation et en face un couloir de distribution.

Photographie n° 019.

3.7 PREMIER ETAGE / PREMIÈRE CHAMBRE (première porte gauche) :

Au sol, des dalles de linoléum collées.

Les murs sont à l'état brut, composés de plaques de plâtre partiellement enduites.

Le plafond est en cours de réalisation.

Cette pièce prend jour au moyen d'une fenêtre en aluminium à deux battants coulissants, avec double vitrage. Cette fenêtre donne sur l'échelle permettant l'accès au premier étage.

Photographies n° 020 et 021.

3.8 PREMIER ETAGE / PIECE EN COURS DE REALISATION (deuxième porte gauche) :

Au sol, des dalles de linoléum collées.

Les murs sont à l'état brut, composés de plaques de plâtre partiellement enduites.

Le plafond est en cours de réalisation.

Absence de fenêtre.

Un radiateur avec robinet thermostatique.

Photographie n° 022.

3.9 PREMIER ETAGE COULOIR DE DISTRIBUTION (porte face) :

Au sol, des dalles de linoléum collées.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois.

Les murs sont recouverts de lés de papier peint.

Au plafond, du lambris bois recouvert de peinture. La soupente est composée de dalles minérales.

Sur les murs, une importante fissure est visible.

Des éléments de charpente sont apparents.

Au fond du couloir, au sol, une ouverture avec garde-corps provisoire.

Un WC avec réservoir dorsal et un radiateur.

Ce palier dessert, première porte gauche une salle de bains, deuxième porte gauche une chambre et porte droite un placard.

Photographies n° 023 et 024.

3.10 PREMIER ETAGE / SALLE DE BAINS (première porte gauche) :

Le sol est partiellement carrelé et recouvert de dalles de linoléum collées.

Les murs et la soupente sont partiellement recouverts de peinture, des éléments de charpente sont apparents. Une importante fissure traverse plusieurs murs.

Un meuble de salle de bains avec deux vasques et robinets mitigeurs. En allège, un meuble de salle de bains avec quatre portes et quatre tiroirs poignées bouton. Au-dessus, un miroir avec quatre spots lumineux dépourvus d'ampoules et trois étagères.

Une baignoire d'angle avec robinet mitigeur, flexible de douche et douchette. Le tablier de la baignoire présente de nombreuses et importantes fissures.

Un receveur de douche ceinturé par deux portes en plexiglas, avec robinet mélangeur, flexible de douche et barre d'accroche. Absence de douchette.

Les murs ceinturant la baignoire et la cabine de douche sont recouverts de carreaux de faïence jointoyés.

Un radiateur sèche-serviettes et une douille avec ampoule.

Plusieurs câbles électriques, canalisations d'arrivée et d'évacuation d'eau courent le long des murs.

Photographies n° 025 à 027.

SELARL HJ MELUN – C. MICHAUD O. ANDRE J.E. TIXIER - HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

G. LERAT A. FEUVRIER T. CHEVREAU - HUISSIERS DE JUSTICE COLLABORATEURS

11 B Rue de La Rochette - CS 50349 - 77002 MELUN CEDEX

3.11 PREMIER ETAGE / PLACARD (porte droite) :

Une porte en bois. La quincaillerie est complète avec rosaces et poignées béquilles.

Au sol, des dalles de linoléum collées.

Les murs et la soupenne sont recouverts de peinture.

Six étagères au moyen de planches de bois mélaminé.

Photographie n° 028.

3.12 PREMIER ETAGE / DEUXIÈME CHAMBRE (deuxième porte gauche) :

Une porte en bois mouluré. La quincaillerie est complète avec plaques de propreté et poignées béquilles. La poignée extérieure est désaxée.

Au sol, un parquet flottant.

Les murs sont partiellement doublés de lés de papier peint.

La soupenne est recouverte de peinture. Des éléments de charpente sont apparents.

Au-dessus de l'encadrement de la porte, une importante fissure est visible.

Une douille dépourvue d'ampoule avec fils électriques apparents, un interrupteur simple et un radiateur avec robinet thermostatique.

Des canalisations d'arrivée d'eau courent le long des murs.

Photographies n° 029 et 030.

3.13 RDC / PARTIE RÉNOVÉE / SEJOUR :

Une porte provisoire en bois. La quincaillerie est complète avec plaques de propreté et poignées béquilles. La poignée béquille intérieure est cassée.

Une cloison provisoire sépare cette partie de la maison de celle en cours de rénovation.

Au sol, un parquet flottant.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois.

Les murs sont recouverts de peinture.

Des éléments de charpente sont apparents, partiellement recouverts de lambris bois.

La soupenne est recouverte de lambris bois.

Une fenêtre en bois à un battant avec double vitrage. Une porte-fenêtre en bois avec double vitrage donnant sur l'arrière de la maison. Une porte-fenêtre en bois avec double vitrage et volet roulant électrique à l'extérieur, donnant sur la façade avant de la maison. Celle-ci est surélevée de trois marches en briques jointoyées. Une fenêtre en bois, à deux battants avec double vitrage et volet roulant électrique à l'extérieur.

Deux grilles d'aération en métal, trois interrupteurs simples, deux interrupteurs doubles, neuf prises électriques, deux boîtiers de commande de volets électriques, deux radiateurs avec robinet thermostatique, une prise téléphone, une prise TV, une suspension avec quatre spots électriques et un ventilateur, et une applique lumineuse avec trois spots lumineux.

Un insert avec encadrement en briques et cinq grilles de ventilation en métal.

Photographies n° 031 et 032.

3.14 RDC / PARTIE RÉNOVÉE / CHAMBRE :

Une porte en bois moulurée. La quincaillerie est complète avec plaques de propreté et poignées béquilles. L'ensemble est branlant.

Au sol, du parquet flottant, absence de barre de seuil.

Les plinthes ceinturant la pièce sont en bois.

Les murs sont recouverts de peinture.

Des éléments de charpente sont apparents.

La soupenne est recouverte de lambris bois.

Cette pièce prend jour au moyen d'une fenêtre en bois à double vitrage. À l'extérieur, un volet roulant électrique.

Deux interrupteurs simples, un radiateur avec robinet thermostatique, un boîtier télécommande de volet électrique, une prise électrique, une prise TV, une prise téléphone, une applique lumineuse avec trois spots, et une grille de ventilation.

Photographies n° 033 et 034.

3.15 RDC / PARTIE RÉNOVÉE / SALLE DE BAINS :

Une porte coulissante en plastique avec poignée tirage. La porte est cassée.

Au sol, du carrelage.

Les murs sont recouverts de carreaux de faïence jointoyés.

Le plafond et la soupenne sont recouverts de peinture. Sept spots lumineux encastrés assurent l'éclairage. Une grille de ventilation.

Cette pièce accueille une baignoire avec parois vitrées, deux portes vitrées coulissantes, robinet mitigeur, flexible de douche, douchette, barre d'accroche, système de balnéothérapie, deux spots lumineux encastrés et deux grilles d'aération.

Un meuble de salle de bains avec vasque et robinet mitigeur. En allège, un meuble à quatre portes et deux tiroirs avec poignées bouton. Au-dessus, fixé en applique, un miroir.

Deux prises électriques, deux interrupteurs simples et un radiateur sèche-serviettes électrique.
Une fenêtre en bois recouverte de peinture, à un battant, avec double vitrage et poignée béquille.
Une seconde fenêtre en bois recouverte de peinture, à deux battants, avec double vitrage.

Légèrement surélevé, un espace accueil un WC avec réservoir dorsal. Un placard à deux portes coulissantes en bois mélaminé avec, en partie gauche, cinq étagères au moyen de planches en bois mélaminé, et en partie droite, six étagères au moyen de planches en bois mélaminé. Un interrupteur simple et un radiateur électrique.

Photographies n° 035 à 037.

4 FIN DES OPERATIONS :

Après avoir réalisé nos opérations de description, nous nous sommes retirés et avons laissé Monsieur NOURI.

5 SURFACE :

A la fin des opérations de mesurage dudit bien objet de la procédure de saisie immobilière, la Société COGERAT - GEOMETRE me remet un certificat de mesurage sur lequel, je relève les surfaces suivantes :

SURFACES HABITABLES ARRONDIES A :	79 M2
SURFACES MOINS DE 1.80 ARRONDIES A :	7 M2
SURFACES NON HABITABLES ARRONDIES :	111 M2

6 ANNEXES :

J'annexe au présent procès-verbal de description :

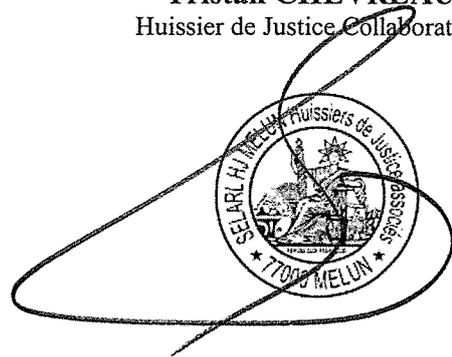
- Une feuille d'émargement éditée au recto d'une page de format A4.
- Un Certificat de surface habitable édité au recto d'une page de format A4 transmis par la Société COGERAT – GEOMETRE.
- Trente-sept photographies prises et imprimées par mes soins au recto de dix pages de format A 4.

De tout ce que dessus j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de description, clos après retour en mon étude et rédaction, pour servir et valoir ce que de droit.

Procès-Verbal	600,00 €
SCT	7,67 €
Total H.T.	607,67 €
TVA à 20%	121,53 €
Enregistrement	13,04 €
TOTAL T.T.C.	742,24 €

"Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement"

Tristan CHEVREAU
Huissier de Justice Collaborateur



FEUILLE DE PRESENCE

15.04.2016

BELTEL
Christèle

Assainissement



TRUCHON
Cyrille

Atto diagnostic
15.04.2016.



COSNARD
Thomas

Coqent
15.04.2016



Certificat de mesurage de la surface habitable

Loi 84-68 du 25 janvier 1984 reprise sous l'article R111-2 du code de la construction et de l'habitation

Je soussigné Bruno CANIPEL

géomètre-expert inscrit au tableau de l'ordre sous le n°4358

exerçant à VERT-SAINT-DENIS

certifie avoir mesuré la surface d'une maison d'habitation :

sise à 1 Rue des HAIES 77480 FONTAINE-FOURCHES - Cadastéré section G n°402

appartenant à M NOURI Ludovic

Date de mesurage : 15 Avril 2016

Description des surfaces

surfaces habitables arrondies à	79 m ²
surfaces moins de 1.80m arrondies à.....	7 m ²
surfaces non habitables arrondies à.....	111 m ²

Détail des surfaces		
surface	hsp - de 1,80	surfaces non habitables
xxx	xxx	7,65 m ²
xxx	xxx	2,11 m ²
xxx	xxx	4,69 m ²
xxx	xxx	43,8 m ²
43,48 m ²	2,02 m ²	xxx
20,91 m ²	xxx	xxx
11,98 m ²	xxx	xxx
2,64 m ²	xxx	xxx
xxx	xxx	3,82 m ²
xxx	1,34 m ²	7 m ²
xxx	1,35 m ²	10,98 m ²
xxx	0,63 m ²	6,12 m ²
xxx	1,51 m ²	2,8 m ²
xxx	xxx	5,69 m ²
xxx	0,37 m ²	6,82 m ²
xxx	0,16 m ²	9,6 m ²
79,01 m²	7,38 m²	111,08 m²

Rez-de-chaussée	En cour de travaux	Entrée		
	En cour de travaux	Futur WC		
	En cour de travaux	Chauffe-eau		
	En cour de travaux	Séjour		
		Salon		
		Chambre 1		
		Salle de bain 1		
		Toilette		
		Débarras extérieur		
	1 er étage	Non accessible	Couloir	
Non accessible		Chambre 2		
Non accessible		Salle de bain 2		
Non accessible		Débarras		
Non accessible		Dégagement		
Non accessible		Débarras 1er		
Non accessible		Chambre 3		

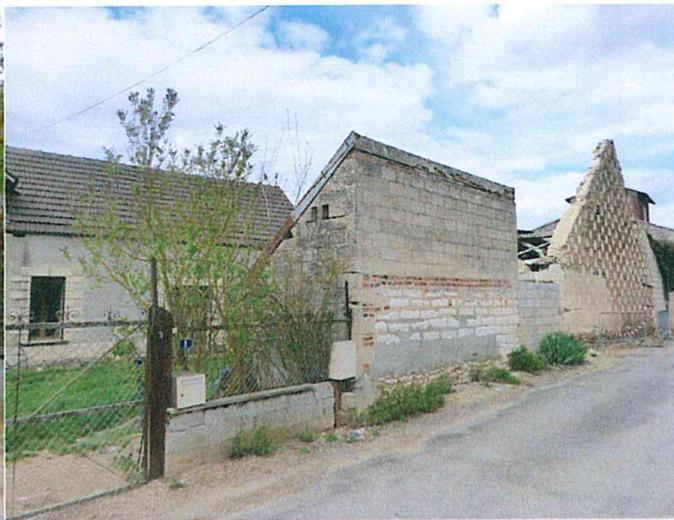
TOTAL :

Fait à VERT-SAINT-DENIS le 20 Avril 2016
 pour servir et valoir ce que de droit
 Le géomètre-expert





Photographie N° 001



Photographie N° 002



Photographie N° 003



Photographie N° 004



Photographie N° 005



Photographie N° 006



Photographie N° 007



Photographie N° 008



Photographie N° 009



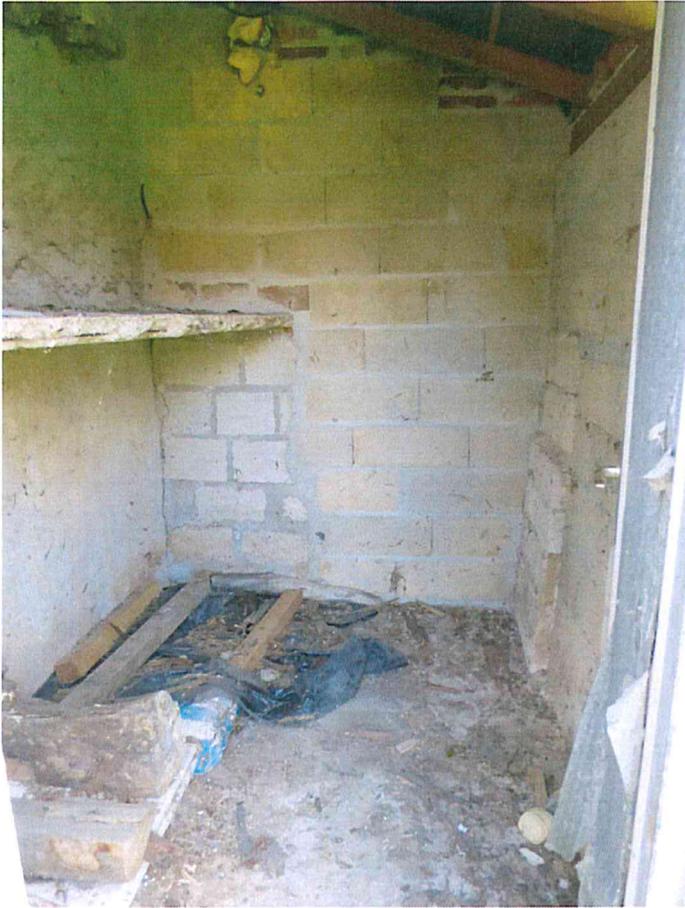
Photographie N° 010



Photographie N° 011



Photographie N° 012



Photographie N° 013



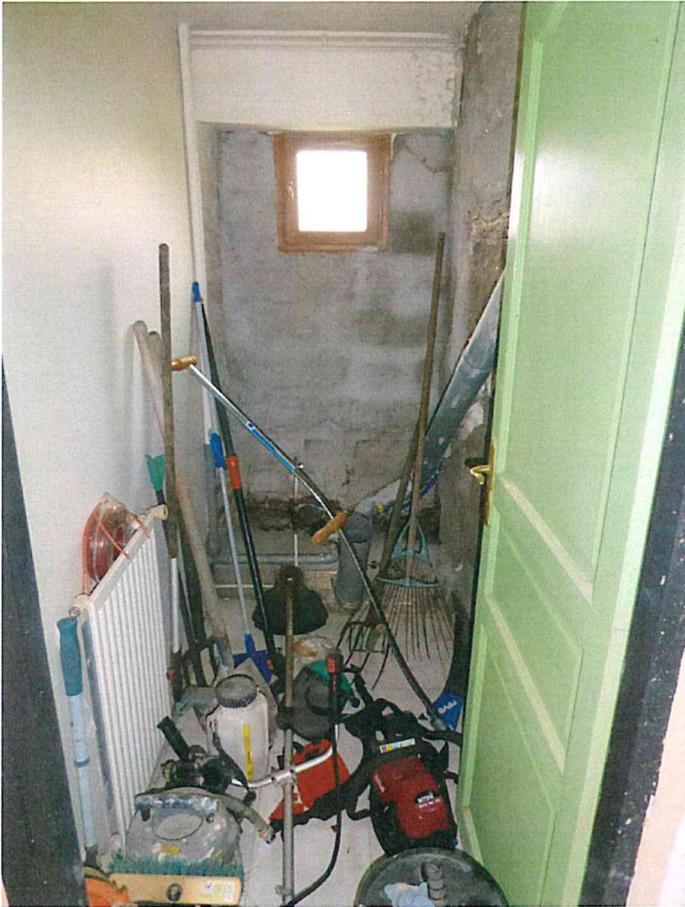
Photographie N° 014



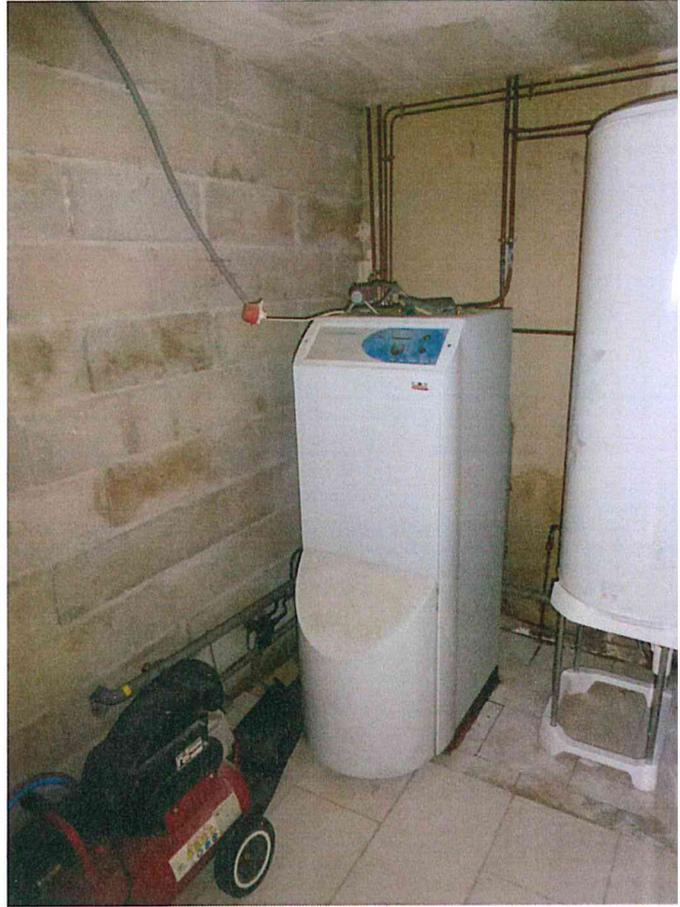
Photographie N° 015



Photographie N° 016



Photographie N° 017



Photographie N° 018



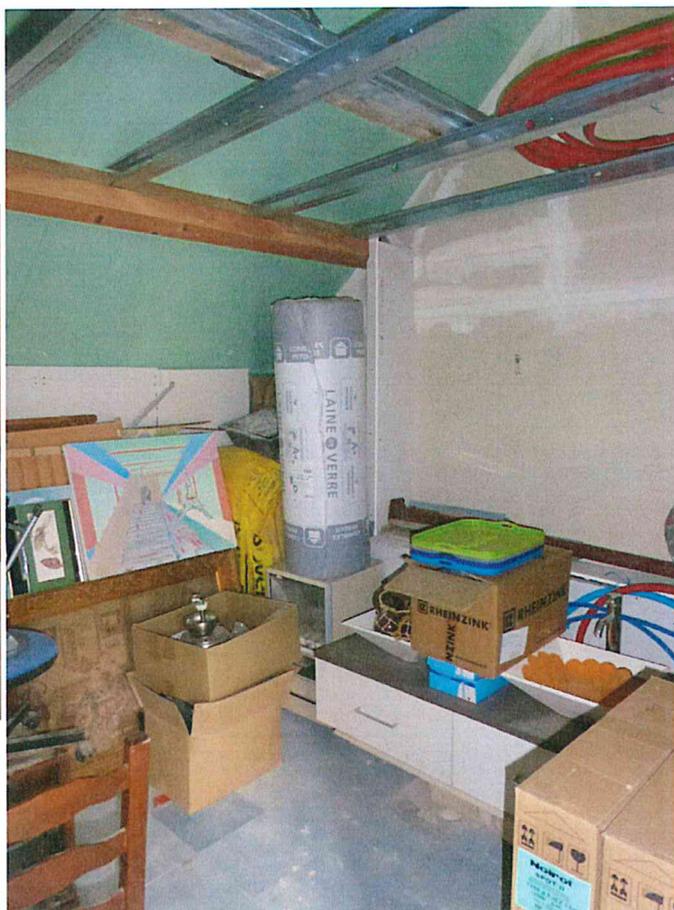
Photographie N° 019



Photographie N° 020



Photographie N° 021



Photographie N° 022



Photographie N° 023



Photographie N° 024



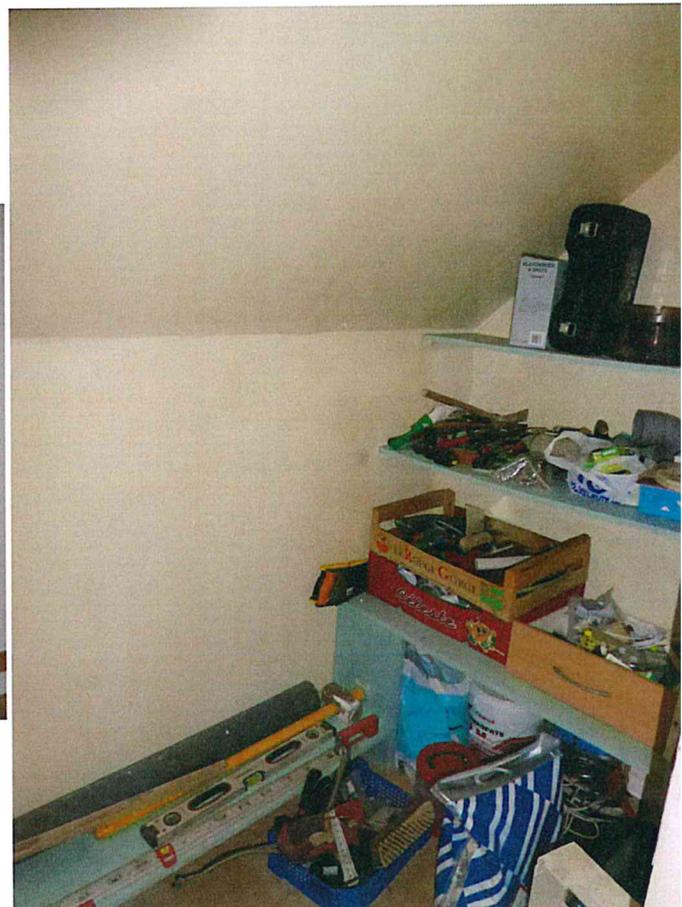
Photographie N° 025



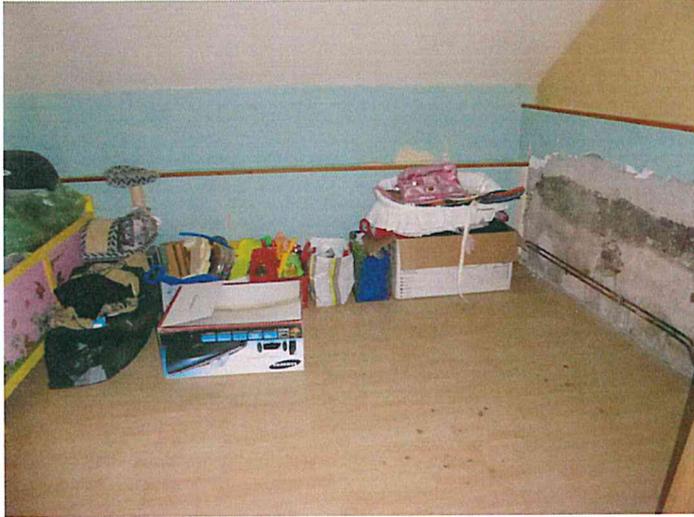
Photographie N° 026



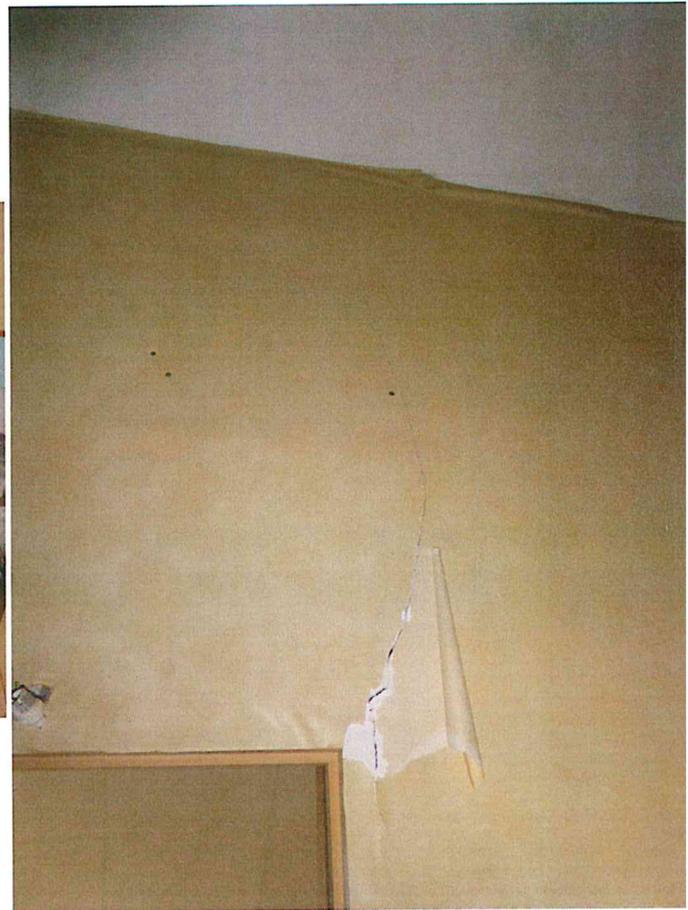
Photographie N° 027



Photographie N° 028



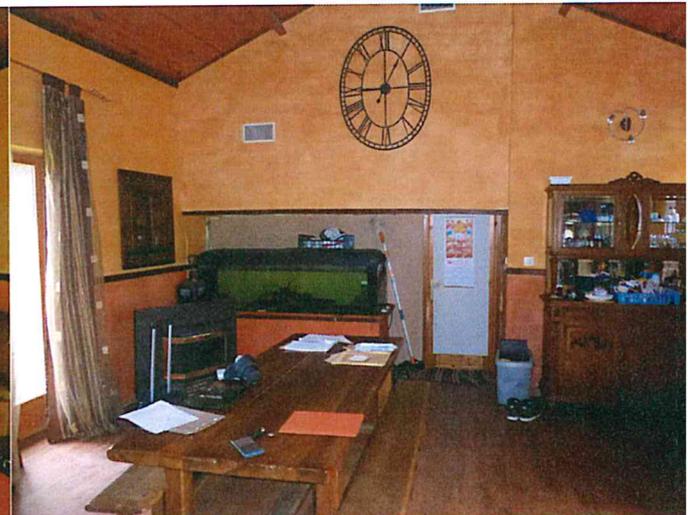
Photographie N° 029



Photographie N° 030



Photographie N° 031



Photographie N° 032



Photographie N° 033



Photographie N° 034



Photographie N° 035



Photographie N° 036



Photographie N° 037

Certificat de mesurage de la surface habitable

Loi 84-68 du 25 janvier 1984 reprise sous l'article R111-2 du code de la construction et de l'habitation

Je soussigné Bruno CANIPEL

géomètre-expert inscrit au tableau de l'ordre sous le n°4358

exerçant à VERT-SAINT-DENIS

certifie avoir mesuré la surface d'une maison d'habitation :

sise à 1 Rue des HAIES 77480 FONTAINE-FOURCHES - Cadastéré section G n°402

appartenant à M NOURI Ludovic

Date de mesurage : 15 Avril 2016

Description des surfaces

surfaces habitables arrondies à	79 m ²
surfaces moins de 1.80m arrondies à.....	7 m ²
surfaces non habitables arrondies à.....	111 m ²

Détail des surfaces		
surface	hsp - de 1,80	surfaces non habitables
xxx	xxx	7,65 m ²
xxx	xxx	2,11 m ²
xxx	xxx	4,69 m ²
xxx	xxx	43,8 m ²
43,48 m ²	2,02 m ²	xxx
20,91 m ²	xxx	xxx
11,98 m ²	xxx	xxx
2,64 m ²	xxx	xxx
xxx	xxx	3,82 m ²
xxx	1,34 m ²	7 m ²
xxx	1,35 m ²	10,98 m ²
xxx	0,63 m ²	6,12 m ²
xxx	1,51 m ²	2,8 m ²
xxx	xxx	5,69 m ²
xxx	0,37 m ²	6,82 m ²
xxx	0,16 m ²	9,6 m ²
79,01 m²	7,38 m²	111,08 m²

Rez-de-chaussée	En cour de travaux	Entrée	
	En cour de travaux	Futur WC	
	En cour de travaux	Chauffe-eau	
	En cour de travaux	Séjour	
		Salon	
		Chambre 1	
		Salle de bain 1	
		Toilette	
		Débarras extérieur	
1 er étage	Non accessible	Couloir	
	Non accessible	Chambre 2	
	Non accessible	Salle de bain 2	
	Non accessible	Débarras	
	Non accessible	Dégagement	
	Non accessible	Débarras 1er	
	Non accessible	Chambre 3	

TOTAL :

Fait à VERT-SAINT-DENIS le 20 Avril 2016
 pour servir et valoir ce que de droit
 Le géomètre-expert

